

RAPPORT FINANCIER 2018



Le mot du trésorier

Derrière les chiffres, ce rapport financier vise à relater une image fidèle de l'activité de l'association PIMMS Lyon Métropole et de son évolution.

Vous constaterez la cohérence des actions mises en place tout au long de cette année :

- L'accueil et l'accompagnement d'un nombre toujours plus important d'habitants de la Métropole : +20%,
- Le soutien au projet professionnel de près de 65 médiateurs et médiatrices,
- Le développement de nouveaux partenariats ou nouvelles actions,
- La fiscalisation de notre activité.

La transparence dans l'utilisation des fonds qui nous sont confiés est au cœur de nos missions, de même que l'objectif toujours présent d'assurer un développement de nos activités tout en préservant l'équilibre financier.

C'est la fidélité de nos partenaires qui permet de soutenir chaque jour nos actions et concevoir de nouveaux projets pour les années à venir.

Soyez-en ici remerciés.

Bonne lecture,

Grégory LOBERT
Trésorier



Le PIMMS Lyon Métropole en quelques chiffres

Nombre de personnes accompagnées : 207 429

Nombre de motifs traités : 384 756

Nombre de médiateurs/trices : 52 salariés

Nombre d'années d'existence : 24 ans

SOMMAIRE

1 - Compte Emplois / Ressources P4

2 - Bilan & Compte de résultat P6

Bilan Actif / Passif

Analyse

Compte de résultat

Analyse

3 - Remarques complémentaires P10

COMPTE EMPLOIS / RESSOURCES

I. Les emplois

Ils sont principalement répartis en 3 grands postes :

- **Les autres achats et charges externes** sont constitués des achats de petit matériel et équipement pour les 7 points d'accueil, les locations immobilières et mobilières, la maintenance informatique, les honoraires des prestataires externes (formation, expert-comptable...) et les frais de déplacements des salariés.
Ils enregistrent une variation significative à la baisse sur l'exercice, notamment en raison de la non reconduction de l'action « accompagnement socio-professionnel », financée par le Fonds Social Européen (FSE). En effet, cette action, certes bénéfique aux salariés du PIMMS, nécessite un traitement administratif trop contraignant pour la maintenir ainsi qu'une avance de trésorerie trop importante puisque le solde 2017 n'a toujours pas été versé au 31.03.19.
- **Les charges fiscales** enregistrent une baisse, consécutive à la fiscalisation de l'association en 2018. Si le PIMMS est dorénavant redevable de la TVA, cela a généré en parallèle une diminution conséquente de la taxe sur les salaires.
- **Les rémunérations et charges sociales** comprennent les salaires versés aux médiateurs et médiatrices ainsi qu'à l'équipe encadrante et les avantages sociaux : mutuelle et indemnité transport. L'augmentation est liée au renforcement de l'équipe de médiation terrain, au recrutement en CDI d'une assistante de gestion en août ainsi qu'au tuilage de la fonction de direction générale pendant deux mois.

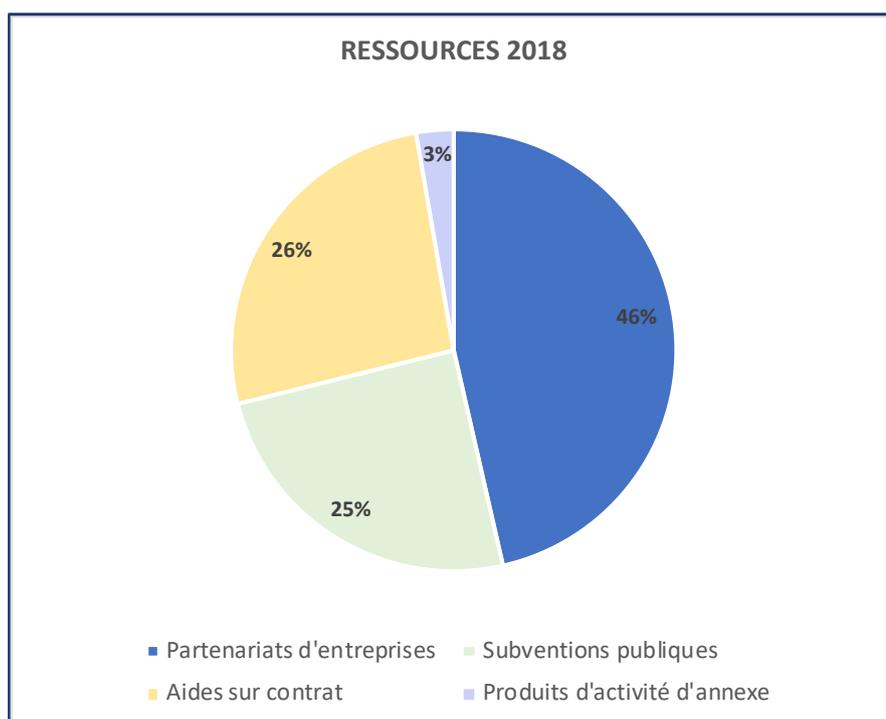
<i>En K€</i>	2018	2017	Variation K€	Variation %
Achats et charges externes	198	243	-45	-19%
Charges fiscales	75	118	-43	-36%
Rémunérations	994	889	105	12%
Charges sociales	203	201	2	1%
TOTAL	1 470	1 450	20	1%

II. Les ressources

Elles sont réparties en 4 postes :

- **Les partenariats d'entreprises** ont augmenté par rapport à 2017 avec l'apport de Malakoff Médéric (+35 K€) et l'élargissement des missions opérées en bureaux de Poste.
- **Les subventions publiques** sont constituées par les participations des communes des lieux d'implantation des PIMMS, de la Métropole et la contribution MSAP. Sans cette dernière, l'apport des collectivités restent très nettement insuffisant au regard du nombre de missions réalisées au profit des habitants du territoire.
- **Les aides sur contrats** enregistrent une baisse importante du fait de la disparition des contrats aidés et la mise en place des Parcours Emplois Compétences dont la prise en charge est nettement moindre.
- **Les produits d'activité annexe** sont composés des ventes de produits : timbres, enveloppes...

En K€	2018	2017	Variation %
Partenariats d'entreprises	679	588	15%
Subventions publiques	386	360	7%
<i>dont MSAP</i>	<i>210</i>	<i>210</i>	<i>0%</i>
Aides sur contrat	393	473	-17%
Produits d'activité annexe	40	31	31%
TOTAL	1 498	1 452	3%



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2018

I. Bilan 2018

ACTIF (en K€)	Montant net au 31/12/18	Montant net au 31/12/17	Var. 18/17	PASSIF (en K€)	Montant net au 31/12/18	Montant net au 31/12/17	Var. 18/17
Immobilisations incorporelles				Fonds associatifs		1	-1
Immobilisations corporelles	34	29	5	Report à nouveau	88	81	6
Immobilisations financières	1	1	0	Résultat de l'exercice	22	6	16
				Subvention d'investissement	111	114	-3
Total Actif immobilisé	35	30	5	Total Capitaux propres	221	203	19
				Provision pour risques&charges	30	48	-18
Stocks marchandises	2		2	Dettes fournisseurs	25	62	-37
Créances Clients	239	276	-38	Dettes fiscales et sociales	133	87	46
Disponibilités	143	105	39	Autres dettes	12	13	-1
Total Actif circulant	384	381	3	Total Dettes	171	162	8
				PCA	13	0	13
CCA	16	2	14	TOTAL PASSIF	435	413	22
TOTAL ACTIF	435	413	22				

II. Analyse

ACTIF

- **Les créances clients** sont constituées des soldes de subventions non perçus au titre de l'exercice et des aides sur contrats rattachées au mois de décembre. On notera le montant important du solde non versé de la subvention MSAP qui s'élève au 31/12/18 à 29,6 K€.
Ce non versement a touché plusieurs autres PIMMS et l'Union nationale est encore en discussion avec le CGET pour obtenir le solde au cours de l'exercice 2019.
- **Les disponibilités** s'élèvent à 143 K€ au 31.12.18 et restent insuffisantes au regard de la trésorerie nécessaire en début d'année pour effectuer le versement mensuel des salaires. Le PIMMS doit avoir recours à une facilité de caisse auprès de sa banque.
C'est un point récurrent dans le fonctionnement du PIMMS qui doit faire l'objet d'une attention particulière lors de la révision du modèle économique en 2019.

PASSIF

- **La subvention d'investissement** est constituée d'une partie de la subvention MSAP 2017 (113K€) allouée à la rénovation des points d'accueil PIMMS. La diminution constatée (3K€) correspond aux investissements réalisés sur l'exercice 2018 qui devraient perdurer sur les prochaines années afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers dans nos locaux. Le matériel numérique est un point essentiel dans l'investissement à venir : équipement de tablettes, écran d'accueil avec diffusion d'information afin de tendre vers le « 0 Papier » ...
- **La provision pour risque** est composée en 2018 du solde de la subvention MSAP (29,6 K€) qui présente à ce jour toujours un risque important de non versement en 2019 du fait d'un Fonds Inter Opérateur (FIO) abondé en quantité insuffisante pour l'ensemble des MSAP. La variation de 18 K€ par rapport à 2017 est inhérente à la reprise de provision pour risque prudhommal de 48 K€ qui devient caduque par jugement en faveur du PIMMS en 2018.

I. Compte de résultat 2018

En K€	2018 Réalisé 31.12	2017 Réalisé 31.12	Var.18/17
Prestations de services	617	31	587
Subventions d'exploitation	881	1 421	-540
Reprises de provisions pour risque	-1	47	-48
Autres produits	2	1	1
Total produits d'exploitation	1 499	1 500	
Achats de marchandises	9	0	
Autres achats et charges externes	189	243	-54
Impôts et taxes	75	118	-43
Salaires et traitements	994	889	105
Charges sociales	203	200	3
Dotations aux amortissements	6	6	0
Dotations aux provisions pour risques & charges	30		
Autres charges	10	11	-1
Total charges d'exploitation	1 516	1 467	11
RESULTAT COURANT	-17	33	-50
Charges financières			
Produits financiers de participation	0		
RESULTAT FINANCIER	0	0	0
Produits exceptionnels	59	3	56
Charges exceptionnelles	20	30	-10
Impôts sur les sociétés			
RESULTAT DE L'EXERCICE	22	6	16

II. Analyse

PRODUITS

- Les prestations de services comprennent les conventions de partenariats pour lesquelles une fiscalisation est appliquée d'où l'importante variation par rapport à l'année dernière puisque ces dernières étaient globalisées dans le poste « subventions d'exploitation ».
- Au global, le montant des produits d'activité s'élève à 1 499 K€ contre 1 452 K€ en 2017. La hausse s'explique notamment par l'obtention du partenariat Malakoff Médéric pour 35 K€ et les nouveaux bureaux de poste dans lesquels les médiateurs interviennent.
- La reprise de provision de 47 K€ est en lien avec le jugement prudhommal en faveur du PIMMS en 2018.

CHARGES

- La variation à la baisse de 54 K€ des **autres achats et charges externes** émane principalement de la fin du dispositif d'accompagnement professionnel financé dans le cadre du FSE (Fonds Social Européen) avec l'arrêt des honoraires versés au cabinet de coaching.
- **Les charges fiscales** enregistrent une diminution de 43 K€ sur l'exercice 2018 du fait de la fiscalisation du PIMMS avec la baisse corrélée de la taxe sur les salaires et l'obtention du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi.
- L'augmentation de **la masse salariale** de 108 K€ est consécutive de l'embauche de 5 contrats sur 2018.

- L'exercice 2018 a été marqué par une dégradation du résultat d'exploitation importante en lien avec :
 - Le non versement du solde de la subvention MSAP (cf. page 7) ;
 - Les dépenses engagées pour la formation professionnelle non prises en charge par l'OPCA, AGEFOS. Des démarches sont engagées au niveau national pour obtenir le paiement des sommes dues ;
 - Un accompagnement aux dossiers de naturalisation en partenariat avec la Préfecture très nettement déficitaire par rapport à l'affluence des demandes depuis plusieurs années ;
 - La faible participation financière, voire l'absence, de certaines communes d'implantation des points d'accueil des PIMMS au regard des chiffres d'accueil toujours en hausse ;
 - La diminution du montant de prise en charge des contrats Parcours Emploi Compétences en comparaison des emplois aidés.

- Le résultat courant 2018 est bénéficiaire de 22 K€ essentiellement grâce à la reprise de provision prudhommale de +47 K€.

- Au cours de l'exercice 2019, il sera primordial pour le PIMMS Lyon Métropole de repenser en parallèle :
 - **La conception d'un plan stratégique sur trois ans ;**
 - **La définition d'un nouveau modèle économique ;**
 - **Le déploiement d'une offre de services nouvelle pour les partenaires publics et privés, notamment en lien avec le PANDA (Point d'Accès Numérique aux Démarches Administratives) ;**
 - **L'implication du PIMMS Lyon Métropole dans l'expérimentation DITP et le devenir de la labellisation MSAP.**